

**BACCALAUREAT SESSION 2010**

**NOTE A L'ATTENTION DES PROFESSEURS INTERROGATEURS**

**ANGLAIS**

**LANGUE DE COMPLEMENT**

Afin de travailler dans un souci d'équité et d'efficacité et d'éviter des interprétations erronées des textes officiels qui pourraient être préjudiciables au bon déroulement de l'épreuve du baccalauréat et à l'évaluation objective du candidat, il est important de rappeler et de respecter un certain nombre de points.

**Série L langue vivante 1 ( coefficient 4)**

**Temps de préparation : 20 minutes**

**Durée de l'épreuve : 20 minutes**

Conformément aux textes officiels et en application de la note de service n°2008-045 du 17 avril 2008 déterminant le **programme de lecture pour l'épreuve orale d'anglais, langue de complément LV1 en série littéraire pour la session 2010**, il est rappelé que :

- La liste présentée par le candidat représente un volume global d'environ 20 pages.
- Le maximum de pages à **NE PAS** dépasser n'étant pas précisé dans les textes officiels, le bon sens voudra que soient proposés des passages d'une longueur raisonnable, dont la cohérence des contenus et la valeur analytique seront respectées.
- Si le candidat présente une liste non conforme aux instructions et programmes officiels de lecture, l'examineur doit en faire mention sur le procès-verbal **MAIS** il doit interroger le candidat sur la liste qui lui est présentée afin que ce dernier ne soit pas pénalisé.
- **La première partie de l'épreuve** est destinée à évaluer l'aptitude du candidat à **rendre compte** d'un des passages les plus significatifs de l'œuvre complète étudiée en classe ; l'exposé est complété par un échange entre le candidat et l'examineur portant sur l'ensemble de l'oeuvre.
- En aucun le candidat ne doit réciter une présentation ou une analyse apprises par cœur.
- L'examineur veille à obtenir des développements sur un personnage ou une intrigue ou une situation, mais il doit s'interdire de demander le commentaire littéraire d'un extrait ou de poser des questions sur la vie de l'auteur ou l'histoire littéraire.
- **La seconde partie de l'épreuve** est un entretien prenant appui sur un document non étudié en classe et obéit aux mêmes critères traditionnels d'évaluation que le document étudié en classe.

**Série Littéraire langue vivante 2**

**Série Economique et Sociale langue vivante 1 ou 2**

- Pendant l'année scolaire, le professeur est resté libre d'utiliser ou non le programme de lecture prévu pour la série L langue vivante 1.
- Si une œuvre complète a été étudiée en classe, l'épreuve est identique à l'épreuve de langue de complément LV1 de série littéraire.
- Dans le cas contraire, la première partie de l'épreuve, compte rendu et échange avec l'examineur, portera sur un des textes étudiés en classe, la seconde partie demeure un entretien sur un document inconnu.
- **Dans tous les cas le candidat sera jugé sur les mêmes critères d'évaluation que ceux précisés ici.**

**Déroulement de l'épreuve orale**

- Créer les conditions de réussite de cette épreuve est indispensable.
- **Respecter le temps de préparation et de passation en est le principe premier.**
- Il convient de rappeler l'importance de l'attitude des examinateurs durant l'épreuve. Elle doit être en toute circonstances **bienveillante, attentive et ouverte**.
- Le candidat, qui s'appuie essentiellement sur le travail réalisé pendant l'année scolaire avec son professeur, doit se sentir écouté, sans avoir le sentiment d'être interrompu ou bien que ses propos sont contestés.
- Si l'interrogateur a des raisons de ne pas partager l'analyse proposée par le candidat, il pourra lors de l'entretien l'inviter à reprendre avec lui la réflexion en lui suggérant d'autres pistes et en provoquant un échange.
- L'interrogateur veillera particulièrement à ce que le candidat soit en mesure de comprendre ce qui lui est demandé, les questions devront être claires et sans ambiguïté.

- Le candidat n'étant pas un locuteur natif, cela suppose que l'on fasse la part des erreurs et des qualités de compréhension et d'expression au service du sens.

### Critères d'évaluation

(Rappel du B0 n°23 du 7 juin 2001)

Pour une langue vivante 1, l'on s'efforcera de viser le niveau B1/B2 sur l'échelle de compétence langagière du CECRL.

Les critères suivants seront pris en compte :

- l'aisance à s'exprimer, l'aptitude à la prise de parole en continu, à la prise de risques (phrase complexe), la réaction à la situation de dialogue
- la richesse, la souplesse et la précision des moyens linguistiques mis en oeuvre
- l'intelligibilité du contenu exprimé
- la qualité lexicale, syntaxique et phonétique
- l'aptitude à l'auto-correction
- l'aptitude à analyser et à argumenter
- la pertinence des réactions aux incitations et aux questions de l'examineur
- les manifestations pertinentes de la culture générale du candidat (sans retenir comme critère ce qui relève de l'érudition)

*Vous trouverez ci-dessous un rappel des descripteurs et des aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée tels qu'ils sont proposés dans le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues ( p.28, 49, 61)*

### ASPECTS QUALITATIFS DE LA LANGUE PARLEE AU NIVEAU B1

ETENDUE DU VOCABULAIRE	CORRECTION GRAMMATICALE	AISANCE A L'ORAL	INTERACTION	COHERENCE
Possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et « schémas » fréquents, courants dans des situations prévisibles.	Peut discourir de manière compréhensible, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences de production libre	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Peut répéter une partie de ce que quelqu'un a dit pour confirmer une compréhension mutuelle.	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite de points qui s'enchaînent.

### ASPECTS QUALITATIFS DE LA LANGUE PARLEE AU NIVEAU B2

ETENDUE DU VOCABULAIRE	CORRECTION GRAMMATICALE	AISANCE A L'ORAL	INTERACTION	COHERENCE
Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation.	Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Peut le plus souvent corriger lui/elle-même les erreurs commises.	Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier. Peut hésiter en cherchant structures ou expressions. Peu de longues pauses.	Peut prendre l'initiative de la parole et son tour quand il convient et peut clore une conversation quand il le faut. Peut faciliter la poursuite d'une discussion sur un terrain familier en confirmant sa compréhension, en sollicitant les autres, etc.	Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention.

## S'ADRESSER À UN AUDITOIRE

<b>B2</b>	<p>Peut développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents.</p> <p>Peut faire un exposé clair, préparé, en avançant des raisons pour ou contre un point de vue particulier et en présentant les avantages et les inconvénients d'options diverses.</p>
<b>B1</b>	<p>Peut faire un exposé simple et direct, préparé, sur un sujet familier dans son domaine qui soit assez clair pour être suivi sans difficulté la plupart du temps et dans lequel les points importants soient expliqués avec assez de précision.</p> <p>Peut gérer les questions qui suivent mais peut devoir faire répéter si le débit était rapide.</p>

## MONOLOGUE SUIVI : décrire l'expérience et argumenter

<b>B2</b>	<p>Peut faire une description claire et détaillée d'une gamme étendue de sujets en relation avec son domaine d'intérêt.</p> <p>Peut développer méthodiquement une argumentation en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents.</p> <p>Peut développer une argumentation claire, en élargissant et confirmant ses points de vue. Peut enchaîner des arguments avec logique.</p> <p>Peut expliquer un point de vue.</p>
<b>B1</b>	<p>Peut faire une description directe et simple de sujets familiers variés dans le cadre de son domaine d'intérêt.</p> <p>Peut rapporter assez couramment une narration ou une description simples sous forme d'une suite de points</p> <p>Peut relater les détails essentiels d'un événement, d'une réunion.</p> <p>Peut raconter une histoire.</p> <p>Peut donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions.</p>

## INTERACTION ORALE

<b>B2</b>	<p>Peut utiliser la langue avec spontanéité, aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel et concernant les loisirs, en indiquant clairement les relations entre les idées.</p> <p>Peut communiquer avec un bon contrôle grammatical.</p> <p>Peut mettre en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, exposer ses opinions et les défendre en fournissant explications et arguments.</p> <p>Peut transmettre différents degrés d'émotion et souligner ce qui est important pour lui/elle dans un événement ou une expérience.</p>
<b>B1</b>	<p>Peut aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier. en relation avec ses intérêts et son domaine professionnel à condition que la langue soit standard et clairement articulée.</p> <p>Peut suivre une conversation quotidienne si l'interlocuteur s'exprime clairement, bien qu'il lui soit parfois nécessaire de faire répéter certains mots ou expression.</p> <p>Peut échanger de l'information sur des sujets familiers, d'intérêt personnel ou pertinents pour la vie quotidienne (par exemple, la famille, les loisirs, le travail, les voyages et les faits divers).</p> <p>Peut réagir à des sentiments tels que la surprise, la joie, la tristesse, la curiosité et l'indifférence et peut les exprimer.</p> <p>Peut commenter, émettre ou solliciter un point de vue personnel ou une opinion sur des points d'intérêt général.</p> <p>Peut comparer et opposer des alternatives en discutant de ce qu'il faut faire, où il faut aller, qui désigner, qui ou quoi choisir, etc....</p> <p>Peut faire comprendre ses opinions et réactions pour trouver une solution à un problème ou à des questions pratiques relatives à où aller ? que faire ? comment organiser (une sortie, par exemple) ?</p>